



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2016, Université de Bourgogne.
hceres-02037721

HAL Id: hceres-02037721

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037721>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Sciences du langage (SDL)* de l'université de Bourgogne (UB) est une licence proposée sur un seul site. Cette formation se spécialise progressivement : les volumes horaires de sciences du langage et d'information et communication sont équilibrés en licence première (L1) et deuxième (L2) années, et la troisième (L3) année offre une spécialisation en sciences du langage. Les enseignements sont dispensés en présentiel.

La licence n'a pas vocation à la professionnalisation, mais elle conduit ses étudiants, *via* une poursuite d'études en master, à des emplois dans les secteurs de l'orthophonie, de l'enseignement (professorat des écoles, du secondaire avec le CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ou de Français langue étrangère - FLE), de l'édition, la documentation ou la culture, ou encore de la recherche en sciences du langage ou des métiers de la culture.

Synthèse de l'évaluation

La formation est centrée sur les sciences du langage et de l'information et la communication, mais elle inclut une Unité d'enseignement (UE) d'ouverture semestrielle (permettant de découvrir d'autres disciplines), des UE de langues (anglais, espagnol, allemand ou arabe) et des compétences transversales (« pratiques de l'écriture », « bureautique »).

L'équipe pédagogique est consistante et animée par les deux responsables des filières de sciences du langage et d'information et communication, qui travaillent en coordination et réunissent régulièrement l'équipe par sous-ensembles pertinents en fonction des points à traiter.

Le flux d'étudiants ne peut pas être apprécié sur la durée, puisque ces licences de *Sciences du langage* et d'*Information-communication* ont ouvert en 2012, mais elles ont suscité une demande croissante dans l'application post-bac, à laquelle l'équipe a répondu par une limitation à 120 places en première année et une orientation dite « active » dans post-bac.

Ni la recherche, ni l'insertion professionnelle hors recherche ne sont posées comme centrales pour cette formation de niveau licence, mais, si la première semble totalement absente, la seconde, bien que présentée comme devant intervenir après une poursuite en master, est déjà préparée par des interventions de professionnels et la possibilité d'effectuer divers types de stages.

La licence de *Sciences du langage* s'inscrit dans la dynamique de l'UB en matière de relations internationales, elle bénéficie ainsi d'accords d'échanges avec onze pays et a sensiblement augmenté son nombre d'étudiants sortants par un travail d'information et par l'enseignement de deux langues, la seconde incluant, s'il s'agit de l'allemand, une participation à des projets en Allemagne.

Points forts :

- Une combinaison originale d'enseignements de sciences du langage et d'information et communication, conçue de manière judicieuse et qui donne lieu à une certaine diversité et pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique.
- Réelle volonté d'ouverture à l'international.

Points faibles :

- Pas de place faite à la recherche mentionnée dans le dossier.
- Faible prise en compte des besoins d'insertion professionnelle en fin de licence.
- Pas de précision sur les modalités de suivi du stage en L3.
- Indication du fait qu'il s'agit d'une première année d'ouverture de la L3 alors que les effectifs présentés en annexe (tableau 1) fournissent des effectifs dès 2012-2013.

Recommandations :

L'originalité que constitue la combinaison de sciences du langage et d'information et communication pourrait être mieux valorisée dans le dossier de présentation de la formation.

De même, il serait souhaitable de mieux mettre en avant les particularités de cette licence bi-disciplinaire et les apports des sciences de l'information et de la communication pour les sciences du langage.

Pour la première ouverture de la troisième année de *Sciences du langage*, l'effectif est relativement faible (11 étudiants) alors que l'effectif de première année de *Sciences du langage* et d'*Information-communication* compte 120 étudiants, il sera utile de veiller à susciter plus d'orientation en sciences du langage dans les promotions à venir.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est centrée sur les acquisitions disciplinaires en sciences du langage mais aussi en information et communication, comme l'indique très clairement le projet de formation. Elle est équilibrée dans les volumes horaires de chaque discipline en L1/L2 et elle offre une spécialisation en sciences du langage en L3. Elle propose en outre des modules de préparation aux concours d'orthophonie dès la L2 et de l'enseignement (CRPE - Concours de recrutement de professeur des écoles et CAPES - Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) en L3.</p> <p>Une ouverture à d'autres connaissances est prévue : (i) d'autres disciplines - sous la forme d'une Unité d'enseignement par semestre, l'UE5 -, (ii) des langues - anglais, comme première langue et espagnol, allemand ou arabe, comme seconde langue -, avec préparation du CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) anglais au semestre 5, et (iii) des compétences pratiques - « pratiques de l'écriture », aux semestres 1 et 2, et « bureautique », avec la préparations du C2i (Certificat informatique et internet), aux semestres 3 et 4.</p> <p>La conception de l'articulation des disciplines et des apports de chacune semble avoir été conçue minutieusement, avec une progression bien maîtrisée sur l'ensemble du parcours. Les enseignements fondamentaux sont dispensés sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés, avec une progressivité sur les trois années. Les volumes horaires sont stables : 450 heures en L1 (incluant un stage de 70 heures), 470 heures en L2, et 364 heures plus l'UE5 (qui peut être un stage en semestre 6) en L3.</p> <p>Les objectifs, tant en termes de savoirs acquis que de compétences, sont en adéquation avec la construction du cursus.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Rien n'est indiqué à ce sujet.</p>

<p>Équipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est consistante, composée de types de personnels variés, titulaires ou non, universitaires, vacataires (retraités, doctorants) et, ce qui est positif, intervenants professionnels.</p> <p>L'encadrement disciplinaire en sciences du langage constitue la trame centrale de la formation.</p> <p>L'équipe pédagogique est constituée de 46 personnes : 4 Professeurs des universités - PU (2 de 7^{ème} section CNU - Conseil national des universités (Sciences du langage : linguistique et phonétique générales), 1 de 71^{ème} (Sciences de l'information et de la communication) et 1 de 9^{ème} (Langue et littérature françaises)), 9 Maîtres de conférences - MCF (5 de 7^{ème} section, 1 de 71^{ème}, 1 de 12^{ème} (Langues et littératures germaniques et scandinaves) et 2 autres), 6 PRAG (Professeurs agrégés), 1 PRCE (Professeur certifié), 1 ATER (Attaché temporaire de l'enseignement supérieur et de la recherche), 1 lecteur, 2 doctorants sous contrat et 6 autres, 3 vacataires, 12 intervenants professionnels et 1 autre enseignant non caractérisé. Les volumes horaires par année de chacun sont variables : de 6 heures à 144 heures pour un professionnel ou 96 heures pour un PRAG et 45 heures à 55 heures pour un MCF.</p> <p>Les domaines de compétences des membres de l'équipe semblent être en bonne adéquation avec les cours à assurer.</p> <p>De la L1 à la L3, un « responsable de filière » coordonne l'équipe pédagogique, les intervenants et les tuteurs, gère les questions et problèmes soulevés par les étudiants et (mensuellement) fait un point avec la scolarité. Chaque année de formation (L1, L2, L3) dispose en outre d'un responsable d'année.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En <i>Sciences du langage</i> et en <i>Information-communication</i> considérées conjointement, les effectifs de L1 sont stables (114 à 129 étudiants), ceux de L2 ont été multipliés par 1,5 en deux ans (66 à 99) du fait de l'ouverture à des étudiants issus de BTS (Brevet de technicien supérieur) ou DUT (Diplôme universitaire de technologie) en 2013. Les effectifs de L3 de <i>Sciences du langage</i> (considérées isolément) s'élèvent à 11 pour la première année d'ouverture.</p> <p>On compte peu d'absences aux examens (et réduction de 7 à 3%) en L1.</p> <p>L'équipe pédagogique a choisi de renforcer la motivation des étudiants en limitant l'effectif à 120 places en L1 et en proposant une orientation dite « active » dans post-bac (avec conseil d'orientation formulé pour chaque vœu enregistré). Ces mesures sont présentées comme ayant fait progresser le taux de réussite de 61% à 74% de la première à la deuxième année d'ouverture de la L1. Le taux de réussite est de 87% de réussite en L2. Le taux de réussite de L3 ne peut pas encore être connu puisque les premières évaluations se dérouleront en 2015-2016.</p> <p>La licence de <i>Sciences du langage</i> prépare les étudiants à une poursuite en master (sans délimitation stricte de ceux-ci) et à une insertion professionnelle à l'issue de ceux-ci. Les métiers visés ne sont pas listés mais présentés par grands thèmes.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche n'est pas présentée ni évoquée dans le dossier, pas plus que le(s) laboratoire(s) d'appartenance des enseignants-chercheurs. En sciences du langage il est difficile d'imaginer une formation sans lien avec la recherche, cette absence de mention doit donc être une lacune rédactionnelle du dossier plus qu'une lacune de la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence n'a pas vocation à l'insertion professionnelle immédiate. La formation conduit ses étudiants, <i>via</i> une poursuite d'études en master, à des emplois dans les secteurs de l'orthophonie, de l'enseignement (professorat des écoles, du secondaire avec le CAPES, ou de Français Langue Étrangère), de l'édition, la documentation ou la culture, ou encore de la recherche en sciences du langage ou des métiers de la culture.</p> <p>La licence prépare cependant les étudiants à l'insertion professionnelle au second semestre, par des rencontres hebdomadaires avec des professionnels et par la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage lors du sixième semestre (les enseignements qui peuvent être choisis en UE5 se voient alors remplacés par le stage).</p>

Place des projets et stages	<p>L'équipe pédagogique souhaite rendre les étudiants actifs en leur permettant d'effectuer de courts stages d'observation en deuxième année et d'application en troisième année, et d'enrichir leurs apprentissages en langues étrangères par des participations à des projets culturels ou d'enseignements binationaux.</p> <p>Un stage (dont le volume horaire total n'est pas précisé) est possible en UE5, en deuxième année (stage de découverte) ou troisième année - sur deux jours par semaine - (stage professionnel ou stage en partenariat avec l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) ou prise en compte des contrats Emploi avenir professeur, cf. <i>infra</i>). Il est évalué au moyen d'un rapport de stage et d'une appréciation formulée par les tuteurs professionnels.</p> <p>Il est en outre possible pour les boursiers de bénéficier de contrats Emploi avenir professeur (3 étudiants concernés en 2013-2014).</p> <p>L'enseignement des secondes langues vivantes, arabe et allemand, se fait en incluant des projets : la participation à l'organisation du festival Nuits d'Orient pour la première et à celle d'une semaine de formation franco-allemande en journalisme pour la seconde (en collaboration avec l'université de Dortmund (Allemagne), 1 étudiante de L3 <i>SDL</i> concernée en 2014).</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale de la formation, telle qu'elle passe par les échanges et les cours de langue, constitue un point fort de la formation.</p> <p>Des accords Erasmus et hors Europe, avec onze pays (« Allemagne, Belgique, Canada, Corée du Sud, Espagne, Grande-Bretagne, Roumanie, Irlande, Islande, Turquie et USA »), permettent à des étudiants de partir chaque année (de 2 en 2012 pour une année de formation à 17 en 2014 pour 3 années). Les relations internationales sont gérées avec l'assesseur du doyen en charge de ces questions.</p> <p>La licence de <i>Sciences du langage</i> s'inscrit dans la dynamique de l'université de Bourgogne en matière de relations internationales, mais en 2014 elle a plus incité ses étudiants à partir à l'étranger qu'elle n'a accueilli d'étudiants étrangers (le nombre d'entrants restant stable à 4 ou 5, alors que celui des sortants est passé de 2 à 17 en deux ans - probablement en <i>Sciences du langage</i> et <i>Information-communication</i> réunies, plutôt qu'en <i>Sciences du langage</i> seules, puisqu'il n'y a que 11 étudiants en L3, et donc s'il y a 17 sortants de L2 et L3, combien de L3 restent à Dijon ?).</p> <p>L'information donnée aux étudiants, l'enseignement obligatoire de deux langues (une UE par semestre), et le développement des accords, visent à développer le nombre des échanges.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les demandes d'entrée en <i>Sciences du langage</i> et en <i>Information-communication</i> (considérés conjointement en première année) augmentent depuis l'ouverture de la formation en 2012 (de 122 à 591 candidats) avec 70% de candidats de l'académie mais aussi une bonne représentation d'étudiants de Besançon et de Reims (jusqu'à 9 et 6 % respectivement).</p> <p>En L1, des effectifs limités à 120 étudiants (en <i>Sciences du langage</i> et <i>Information-communication</i> réunies), l'accompagnement par une orientation dite « active » dans post-bac, puis le repérage des étudiants en difficultés (10 %) et la sensibilisation de ces derniers à l'utilité d'un tutorat assidûment suivi (substitutif à l'UE5) semblent porter leurs fruits.</p> <p>La limitation de l'effectif de L1 à 120 étudiants quand il y avait 591 candidats peut susciter un nombre important de déceptions mais les aides à l'orientation faites <i>via</i> post-bac peuvent aussi permettre à une part importante des candidats de réaliser la fragilité de leur vocation. Il est difficile d'apprécier si l'impact négatif de cette limitation sur ceux qui ne sont pas sélectionnés est compensé par la plus-value qu'elle apporte aux étudiants qui entrent en L1.</p> <p>Les deux premières années sont mutualisées (entre <i>Sciences du langage</i> et <i>Information-communication</i>), ce qui permet aux étudiants de choisir de manière informée la licence qu'ils vont valider, et des enseignements extra-disciplinaires sont dispensés chaque semestre (UE 5), ce qui facilite la réorientation dans l'une des licences avec lesquelles les UE d'ouverture sont mutualisées.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est dispensé en présentiel. Le numérique et la pédagogie par projet sont néanmoins également présents.</p> <p>Pour le numérique : Unité d'enseignement TIC (Technologie de l'information et de la communication) en semestre 3 et outils de travail mis à la disposition des étudiants (« service en ligne, outils collaboratifs, etc. »)</p> <p>Pour la pédagogie par projet, cf. <i>supra</i> § « Place des projets et stages » : l'enseignement des secondes langues vivantes arabe et allemand se fait en incluant la participation soit à l'organisation du festival Nuits d'Orient pour la première soit à une semaine de formation franco-allemande en journalisme pour la seconde.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>Les enseignements sont semestriels et évalués en contrôle continu et terminal (avec semaine de devoirs en fin de semestre et épreuves de rattrapage), les Unités d'enseignement ont des coefficients et sont compensables au sein des moyennes semestrielles et capitalisables. Les ECTS (<i>European credits transfer system</i>) affectés aux Unités d'enseignement validées sont acquis.</p> <p>On compte 5 Unités d'enseignement de 34 à 52 heures de cours par semestre, qui comptent chacune pour 6 ECTS.</p> <p>Les répartitions entre oral et écrit, et devoirs sur table et rendus ne sont pas présentées. Le fonctionnement du jury n'est pas connu non plus.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le supplément au diplôme fourni n'est pas pertinent : il s'agit de celui de la licence en <i>Information-communication</i>.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences est présenté comme étant en cours d'élaboration.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Rien ne peut être dit concernant le suivi des diplômés, puisque, la formation ayant ouvert en 2012, les premiers étudiants sont actuellement en L3. On s'étonne toutefois de trouver dans l'un des tableaux fournis dans le dossier, des effectifs de L3 dès l'année 2012-2013.</p> <p>Le moment venu, ce suivi sera fait avec le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'université et avec l'Observatoire de l'étudiant.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les formations de l'université de Bourgogne ont en principe des conseils de perfectionnement composés d'enseignants(-chercheurs), de personnels BIATSS (Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé), d'étudiants et de professionnels, mais les licences de <i>Sciences du langage</i> et d'<i>Information-communication</i> n'en ont pas. C'est un choix délibéré qui est motivé par un souci d'efficacité et de réactivité. En effet, à défaut d'un conseil de perfectionnement formalisé, les responsables de cursus et d'années se réunissent six fois par an. Les responsables des deux filières invitent certains des intervenants de la licence, selon les questions à traiter (enseignement des langues, répartition des étudiants dans les TD, mise en place de stages, etc.) L'autoévaluation résulte de la gestion et de la coordination du cursus par les deux responsables de la licence (<i>Sciences du langage</i> et <i>Information-communication</i>).</p> <p>Des évaluations par les étudiants de L1 ont été faites avec (ou par) le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation de l'université. Leurs résultats sont en cours d'analyse et ne sont pas communiqués.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

